

La lettre

des Réserves Naturelles

DOSSIER : Les réserves naturelles
et le développement durable des territoires



Éleveur et agneau
RN Coussouls de Crin



Eco-garde marin observant
un pêcheur à pied sur la RN
marine de la Réunion



Réserves
Naturelles
DE FRANCE

DOSSIER :

Les réserves naturelles et le développement durable des territoires



C'est quoi le développement durable ?

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». (1987 Mme Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien).

Le développement durable est la traduction imparfaite des termes anglo-saxons *Sustainable development*, développement supportable pour la planète.

Il concilie les trois piliers :

Environnemental : maintien de la biodiversité et des écosystèmes.

Économique : capacité à contribuer à l'essor économique local,

Social : effets sociaux de l'activité sur les employés, les fournisseurs, les clients, les communautés locales et la société en général,

Il comprend une analyse des impacts du développement social (flux, consommation de ressources, déchets et pollutions...).

Il s'ajoute un enjeu transversal, indispensable : quel type de gouvernance pour le développement durable ?

*Dossier établi par
Catherine Bouteau,
avec l'aide des auteurs
mentionnés dans les articles.*

Pour découvrir les réserves naturelles
www.reserves-naturelles.org





Tandem de Petites nymphes au corps de feu
(*Pyrribosoma nymphula*)

En écho à la crise énergétique planétaire et à la prise de conscience de nos sociétés, la réduction de notre empreinte écologique apparaît comme l'une des solutions pour limiter l'impact négatif des activités humaines sur la biosphère. En premier lieu, nos choix s'orientent vers des modes de transport plus écologiques, permettant des réductions des émissions de gaz à effet de serre, ou des écoconstructions économisant l'énergie et assurant aux occupants un réel confort tant au plan du bien-être qu'au plan sanitaire.

Bien avant le Grenelle de l'environnement, des

La réduction de l'impact environnemental, un nouveau défi pour les gestionnaires de RN

gestionnaires de RN se questionnaient sur la réduction de leur impact écologique. Cette approche, assez novatrice dans notre domaine, mérite d'être valorisée et pourrait devenir l'un des objectifs du réseau. Elle renforcerait le rôle des RN dans l'aménagement durable des territoires.

Réduire l'impact environnemental peut paraître de prime abord irréaliste ou hors des préoccupations prioritaires d'un gestionnaire. Pourtant, l'excellence de la gestion des RN, principe reconnu eu égard aux enjeux patrimoniaux ayant suscité le classement en RN, peut être transposée aux activités du gestionnaire dont on peut *a priori* imaginer qu'elles devraient être peu impactantes pour l'environnement. La nouveauté est que les gestionnaires devront analyser l'ensemble de leurs



Panneaux solaires photovoltaïques sur la bergerie du Marais du Vigueirat



Toilette sèche sur le marais du Vigueirat

actions et les replacer à une échelle spatiale dépassant largement les limites des espaces protégés dont ils sont responsables. D'autre part, cette réduction des impacts environnementaux doit concerner à la fois le site et la structure gestionnaire.

À l'échelle du site, les choix portant sur les aménagements et les infrastructures peuvent faire l'objet d'une charte environnementale

concernant l'origine locale et le traitement des matériaux, l'utilisation de produits n'émettant pas de produits toxiques : bois non traités, peintures, revêtements, huile de chaîne des tronçonneuses...

Le transport des agents sur la RN peut se réaliser par des véhicules peu polluants et économes...

À l'échelle de la structure, le gestionnaire peut commander la réalisation d'un diagnostic de l'ensemble de ses impacts environnementaux : transports, énergie, gestion de l'eau, des déchets, écocitoyenneté. La maison de la RN constitue un lieu de vie pour les salariés mais également une vitrine et une porte d'entrée permettant de délivrer un message aux visiteurs.

La réduction des impacts environnementaux ne peut se faire durablement qu'en recueillant l'assentiment et l'adhésion de l'ensemble des responsables et des usagers de la structure : élus, salariés, bénévoles. L'éducation et la sensibilisation du public sont également essentielles, et un des rôles majeurs des agents est d'informer les visiteurs de la démarche globale suivie par le gestionnaire, en leur présentant les grandes orientations et les principales réalisations techniques (gestion des déchets, transports...).



Si une économie liée à la réduction des factures d'eau et d'électricité peut s'avérer substantielle sur le moyen et le long terme, qu'en est-il des moyens d'investissement, car certains aménagements ou le choix de certains matériaux écologiques génèrent un surcoût. La mise en réseau des expériences et des savoir-faire peut constituer une aide précieuse pour les gestionnaires qui décideront de relever ce nouveau défi. Les RN peuvent être dans l'avenir des modèles de développement durable permettant à l'homme de se réconcilier avec la nature.

Frédéric Bioret, vice-président RNF

L'outil EMAS* aux Marais du Vigueirat, future RNN

Cet éco-audit définit un système volontaire basé sur l'amélioration continue des performances environnementales.

Débutée en 2007 sur le site, cette démarche est certifiée pour trois ans après contrôle par un organisme agréé. Les impacts de l'accueil du public sur la faune et la flore sont réduits : zonation de l'espace, quotas de visiteurs, périodes de visites... Des installations limitent les autres nuisances : panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, chaudière bois, cuves de récupération d'eau pluviales, toilettes sèches, station d'épuration écologique, isolation des bâtiments avec des matériaux écologiques locaux. La sensibilisation du personnel (éteinte des veilles...) et une politique d'achats adéquate sont tout aussi indispensables.

Les procédés sont constamment contrôlés.

Leïla DEBIESSE

leiladebiesse@gmail.com

* EMAS : Eco-management and audit scheme (Eco-audit), norme européenne.

<http://www.environnement.cci.fr/management/management-environnement/verification-emas.htm>



Tri des déchets sur le marais du Vigueirat

Nettoyage de la plage, RN de la Baie de St-Brieuc